Quelques entreprises déjà labellisées HandiWe®

Hennessy COGNAC
LEROY MERLIN
INDUSTRIE ROUBY
LIDL
Sulpice
Optineris
BNIC COGNAC
CHARENTE-PÉRIGORD
Nidec All for dreams
Taransaud TONNELIER
Crédit Mutuel du Sud-Ouest
saft
ehpad MONTBRON
La cueillette des GARCIN
La Cuisine d'Hugo
PRESTATIONS DU FIEF

Handi-engagez-vous en nous contactant

Tél. : 05 45 94 85 01
Mail : contact@label-handiwe.com
Site : www.label-handiwe.com

ohé prométhée CHARENTE

112 rue d'Angoulême - 16400 Puymoyen

Création/Impression Kerimage : 06 64 63 01 02 - RCS 434 847 646

HANDIWE®

LABEL DES « EMPLOYEURS HANDI-ENGAGÉS® »

« UN AUTRE REGARD »
« ENSEMBLE, POUR S'OUVRIR À LA DIFFÉRENCE »

Une initiative de Ohé Prométhée Charente
Association gestionnaire de Cap emploi Charente

Label HandiWe®
renforcez votre marque employeur

HandiWe® est un label national destiné à valoriser les entreprises et employeurs engagés en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce label, initié en Charente, reconnaît les efforts des organisations qui mettent en œuvre des pratiques exemplaires pour intégrer les personnes handicapées dans leur environnement professionnel.

Cette démarche favorise une visibilité sur l'engagement et la sensibilisation des employeurs sur la base de 4 critères que sont :

1 - La **Volonté de l'entreprise**

2 - L'**Intégration** comprenant le recrutement et l'accueil.

4 - La **Santé au travail** intégrant la prévention du handicap et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

2 - L'**Accessibilité**

Portée par une volonté de différents acteurs du territoire, entreprises socialement responsables, associations en lien avec le monde du handicap, associations du secteur protégé et adapté, organisations syndicales d'employeurs et de salariés, **elle met en avant des valeurs humaines, adaptables à tous types d'acteurs du monde économique (taille, structure juridique).**

Ce label se caractérise par une réelle opportunité d'action et de modification des relations entre les différents acteurs.

- **Changer les regards** sur le handicap,
- **Lutter contre la stigmatisation** du handicap en milieu professionnel.
- **Lever les freins** à l'inclusion.
- **Prévenir les risques de rupture d'emploi** et anticiper pour favoriser le maintien.
- **Créer des liens** entre les employeurs et les personnes en situation de handicap.

INTÉRÊTS...

Pour les employeurs, disposer d'un véritable levier pour :

- **Partager ses bonnes pratiques** et devenir ensuite «ambassadeur» auprès d'autres entreprises.
- **Renforcer l'image et valoriser** la marque employeur.
- **Favoriser la diversité**.
- **Valoriser son engagement social** que ce soit en interne ou en externe et l'inscrire dans sa politique RSE.
- **Aider et soutenir** ses managers.
- **Créer de la valeur** humaine et économique.
- **Créer un réseau pour développer** son activité.
- **Bénéficier d'un accompagnement** dans une logique d'amélioration continue.

Pour les personnes en situation de handicap :

- **Avoir une meilleure visibilité** sur des entreprises engagées.
- **Avoir la garantie d'intégrer une entreprise** bienveillante sensibilisée au handicap.
- **Faciliter leur intégration** et leur maintien dans l'emploi.